



Les droits de l'enfant au Maroc



Corrigé

I. Indiquez si les informations suivantes sont vraies (V), ou fausses (F).

1. **F**. Le journal marocain Le Matin a fait l'étude sur les droits de l'enfant.
2. **F**. L'Observatoire national des droits de l'enfant veille à l'application de la Convention Africaine relative aux droits de l'enfant.
3. **V**. Pour mener à bien son but, l'Observatoire se sert de la coopération d'autres organismes institutionnels et non gouvernementaux.
4. **F**. La présidence de la Princesse Lalla Meryem a posé beaucoup d'objections au travail fait par l'Observatoire.
5. **V**. Malgré la crise du 2020, l'Observatoire a pu atteindre ses objectifs.
6. **F**. La mission de l'Observatoire est chasser toutes les personnes ayant commis des crimes contre les enfants.
7. **V**. Le rapport 2020 ne présente pas la totalité des initiatives entamées par l'Observatoire.

II. Indiquez l'ordre de mention des informations dans la chronique.

10

Il faut qu'il y ait un changement radical par rapport au statut de l'enfant afin de le protéger

7

Madame Bazire, directrice exécutive de l'Observatoire

1

Vérification de l'engagement des participants du pacte national

4

L'objectif du Parlement est donner une voix aux enfants marocains pour qu'ils communiquent leurs attentes

8

La problématique est très vivante au Maroc, surtout en ce qui concerne les abus sexuels

5

Lancement, en septembre 2020, d'une dynamique nationale contre l'exploitation sexuelle et la violence contre les enfants

3

Digitalisation et renforcement du Parlement de l'enfant

9

Madame Bazire questionne l'efficacité des mesures de prévention et de repression

2

Le projet cherche la définition de la politique publique visée et la protection de l'enfance

6

Le programme est basé sur la création de commissions régionales avec la participation d'enfants

III. Cochez les idées qui sont réellement présentées par la chronique.

- L'Observatoire national des droits de l'enfant a cherché des partenariats pour travailler sur les programmes d'intervention.
- Le partenariat avec l'UNICEF a créé beaucoup de problèmes.
- L'Organisation internationale pour les migrations et l'Agence allemande de coopération internationale font leur travail indépendamment.
- La Coopération belge pour la protection des droits de l'enfant et des femmes fait partie des organisations impliquées avec l'Observatoire national des droits de l'enfant.
- Janvier 2020 marque la naissance d'un dispositif territorial intégré de protection de l'enfance.
- Le dispositif, mis en pratique en janvier 2020, cherche le châtement des violateurs des droits des enfants.
- Depuis la problématique posée par la Covid-19, l'Observatoire cherche la sensibilisation et l'accompagnement des enfants.
- Les mesures entamées par l'Observatoire cherchent la participation des enfants eux-mêmes.